

A U T O R I S A T I O N D E P R É L È V E M E N T

Numéro national d'émetteur : 146277

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa position le permet, le montant de mes factures d'électricité émises par la Régie. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la Régie.

Nom et adresse du créancier

Régie du syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes
10, rue Jean-Jacques Rousseau • BP30 • 74230 Thônes

Nom et adresse du titulaire du compte à débiter

.....
.....
.....

Désignation du compte à débiter

Etabl.	Guichet	N° de compte	Clé R.I.B.
--------	---------	--------------	------------

.....

Adresse du lieu de consommation

.....
.....

Référence Contrat :

à 15 jours à 30 jours à 45 jours

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte

Date : / / • Signature :

Prière de renvoyer cet imprimé en joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) ou postal (R.I.P.)